

Table des matières

Introduction

| | |
|--------------------------------|---|
| <i>Yolande Govindama</i> | 7 |
|--------------------------------|---|

PREMIÈRE PARTIE

ÉTUDES QUANTITATIVES ET ÉPIDÉMIOLOGIQUES

| | |
|---|-----|
| 1. Maltraitance infantile : la mise en acte d'un fantasme d'infanticide maternel ou paternel <i>Yolande Govindama</i> | 13 |
| 2. La maltraitance des jeunes enfants de moins de 3 ans en France et leurs parents maltraitants : un état des lieux <i>Yolande Govindama et Alexandre Ledrait</i> | 37 |
| 3. Les conséquences des effets des maltraitances physiques et psychologiques chez l'enfant de moins de 3 ans : résultats d'une étude menée dans le cadre de l'ONPE <i>Yolande Govindama et Alexandre Ledrait</i> | 63 |
| 4. L'enfant maltraité ou la figure du témoin du fantasme d'infanticide intergénérationnel <i>Alexandre Ledrait</i> | 77 |
| 5. Les enfants « cibles » exposés à la maltraitance <i>Abdourhamane Mamoudou Garba et Porly Sim</i> | 115 |

6. Les processus de paternalité et de maternalité dans la construction de la parentalité et leurs échecs chez les parents maltraitants en souffrance
Isabelle Normand-Le Boursicaud 135

DEUXIÈME PARTIE

RECHERCHES CLINIQUES APPLIQUÉES

1. Figures traumatiques du fantasme d'infanticide dans la relation mère-enfant dans une famille normande
Alexandre Ledrait 165
2. Bébé « né avant » : un cas de prématurité dans une famille chinoise
Porly Sim 177
3. La maltraitance en situation de migration dans une famille maghrébine
Karim Hanouti 191
4. Abel ou « l'enfant caché » prématuré dans une famille d'Afrique de l'Ouest : la renaissance à travers le contenant culturel
Abdourhamane Mamoudou Garba 207
5. Le manque de père : histoire intergénérationnelle de Raoul, enfant métis prématuré
Isabelle Normand-Le Boursicaud 221
6. Le bébé « bleu » maltraité dans une famille franco-algérienne
Lise Haddouk 233
- Conclusion**
Yolande Govindama 245

Introduction

Cet ouvrage traite de la maltraitance des enfants de moins de trois ans et de leurs parents maltraitants qui mettent en acte leur fantasme d'infanticide, fantasme souvent intergénérationnel qui est intériorisé par le tout-petit. En effet, ce fantasme réussi dans l'infanticide, est un acte manqué dans la maltraitance que le parent maltraitant adresse à un autre (Autre) pour être entendu, mais aussi pour être reconnu comme victime de son passé infantile.

Si les études épidémiologiques de ces dernières années mettent en évidence l'ampleur de ce phénomène, qui constitue un véritable problème de santé publique touchant tous les milieux sociaux, l'origine de l'acte maltraitant ou de l'infanticide est moins étudiée. En effet, l'infanticide des bébés ne date pas d'aujourd'hui, puisqu'il fut employé comme moyen de réguler les naissances dans toutes les sociétés. Dès 1539, le clergé et le roi François 1^{er} s'en préoccupaient en donnant un statut de sujet au bébé à travers le baptême chrétien, rite de passage qui constituait l'état civil en France. Saint-Vincent de Paul, en 1638, en créant le système du « Tour » favorise l'abandon anonyme pour éviter l'infanticide. Mais avec sa suppression en 1860, une épidémie d'infanticides réapparaît, et va susciter des travaux de médecins de médecine légale comme Tardieu (1860) et ses collègues. Au XVII^e siècle, l'évêque d'Arras interdit « sous peine d'excommunication » aux parents et aux nourrices de coucher avec un nourrisson (le co-sleeping)

de moins d'un an, les étouffements trop fréquents s'apparentant à un infanticide déguisé. Les fractures du crâne du nouveau-né entraînant la mort sont traitées comme des chutes accidentelles (Pujol 1903-1094), alors que la première loi de la protection de l'enfance de 1889 est déjà en vigueur.

Mais si une corrélation a souvent été établie entre les infanticides, les maltraitements et la précarité sociale ou psychique (parent vulnérable), comment expliquer qu'aujourd'hui, avec les nouvelles techniques telle que l'échographie, qui permet au parent d'entrer en contact avec l'enfant en devenir, d'anticiper ses interactions, de se représenter son enfant, que la maltraitance du jeune enfant et l'infanticide persistent et touchent tous les milieux sociaux, et que les infanticides déguisés puissent être traités comme des morts subites du nourrisson ? Ce qui a conduit les auteurs de cet ouvrage à s'orienter vers une logique inconsciente pour expliquer le passage à l'acte maltraitant et lui donner un sens dans la relation parent maltraitant et enfant maltraité.

En effet, c'est à partir de la théorie de Bergeret (1984, 1994) spéculant sur l'origine d'un fantasme d'infanticide maternel ou parental, qui prend sa source dans la réactivation de la violence fondamentale dans la maternité, en raison du rapport duel qu'implique cette traversée psychique, que nous avons développé nos propos. Cette théorie, éprouvée dans des études interculturelles portant sur le sens de la représentation du bébé et de la vénération de la déesse de maternité, dont le mythe met en évidence l'ambivalence maternelle, nous a permis de montrer l'universalité d'un fantasme d'infanticide maternel (Govindama, 2000, 2006, 2014), et que le culte rendu à la déesse après la naissance, dans un rite de passage, culte associé à la représentation culturelle du bébé, contribue au refoulement de ce fantasme pour soutenir la position de sujet du bébé, dont la parole fait encore défaut, et peut être exposé aux projections parentales. Mais nous avons ajouté à la théorie de Bergeret, celle de Serge Leclair (1975) *On tue un enfant*, pour élargir le fantasme d'infanticide maternel à celui paternel, en tant que tout

sujet étant aliéné dans le désir maternel de par son immaturité psycho-biologique, doit réaliser le meurtre symbolique de l'enfant du désir parental pour advenir comme sujet désirant. Ce meurtre symbolique réactivé lors de la maternité, la paternité, peut devenir actif dans la maltraitance et être projeté sur l'enfant. L'enfant serait le double narcissique du parent maltraitant, son prolongement, dans une confusion de sa réalité interne et externe ; ce qui favoriserait le passage à l'acte du parent. Mais cet ouvrage démontre que l'acte du parent maltraitant doit être reconnu et entendu comme l'expression d'une souffrance en référence à son passé infantile, en même temps que celle de son enfant maltraité, parce qu'ils sont liés par un fantasme d'infanticide actif. L'enfant maltraité, risque de l'intégrer et de le mettre en scène comme son parent, ce qui assurerait la répétition.

Nous souhaitons mettre en évidence que l'acte maltraitant s'entend comme un acte manqué qui sous-tend une demande du parent maltraitant à être reconnu comme « victime » pour qu'il ne prenne pas la place de l'enfant « victime » en inversant les rôles et les générations.

Les auteurs, tous des praticiens et, pour certains, des enseignants chercheurs, ont articulé, des études épidémiologiques pour objectiver la réalité du phénomène de maltraitance et des ses conséquences sur le développement de la santé physique et mentale de l'enfant, et des illustrations cliniques démontrant la logique inconsciente qui sous-tend l'acte maltraitant du parent en souffrance. Avant de traiter le sujet, Yolande Govindama déploie, dans son chapitre, la théorie de Bergeret et de Leclair, tout en les confrontant à des études contemporaines, et interculturelles pour mettre en évidence l'universalité du fantasme de meurtre et d'infanticide maternel, ou paternel, et que le défaut de refoulement lors des réaménagements psychiques inhérents à la maternité, à la paternité, favorise le passage à l'acte. Cette hypothèse est précisée par : – L'état des lieux du phénomène en France ainsi que par les résultats d'une étude financée, menée par Y. Govindama et son équipe, dont A. Ledrait, dans le cadre

de l'Observatoire national de la protection de l'enfance, sur les effets de ces maltraitances sur le développement de l'enfant. Alexandre Ledrait met en évidence que l'enfant maltraité n'est que le témoin du fantasme d'infanticide intergénérationnel. D'autre part, Abdourhamane Mamoudou Garba et Porly Sim montrent que ce fantasme devient plus actif dans le cas des « enfants cibles », tandis qu'Isabelle Normand-Le Boursicaud étudie l'échec des processus de paternalité et de maternalité chez les parents maltraitants. Enfin Alexandre Ledrait, Porly Sim, Karim Hanouti, Abdourhamane Mamoudou Garba, Isabelle Normand-Le Boursicaud et Lise Haddouk illustrent cliniquement la mise en acte de ce fantasme par les parents maltraitants dans différentes cultures et leurs effets sur l'enfant maltraité, mais aussi le mode d'accompagnement permettant de contribuer au refoulement de ce fantasme pour protéger l'altérité de l'enfant.

Ainsi s'ouvre la perspective d'une réflexion sur les dispositifs de soins, ou encore d'accompagnement au sein de la protection de l'enfance, pour savoir s'ils sont adaptés aux parents maltraitants et à l'enfant maltraité.